



**COMPTE RENDU ANNUEL DE CONCESSION
2023
Pour l'activité 2022**

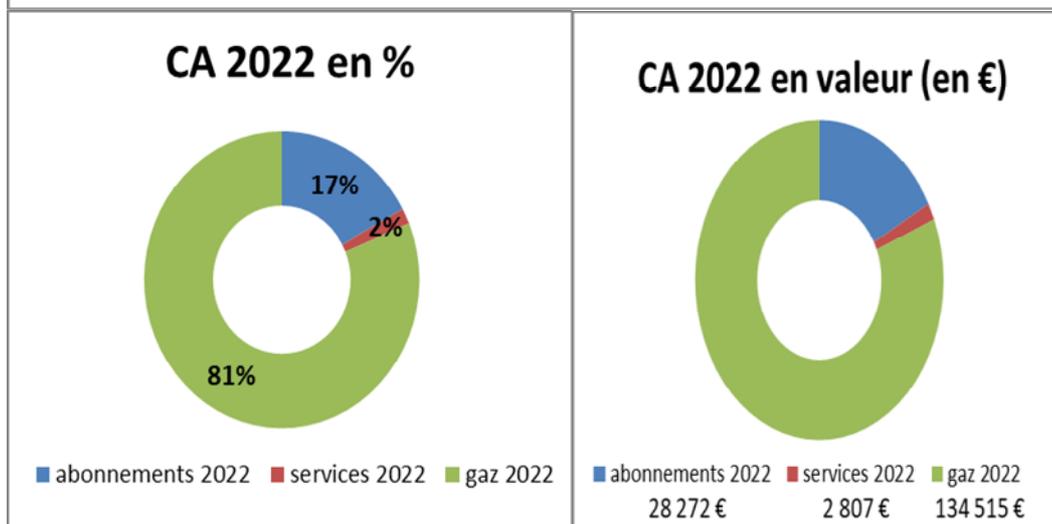
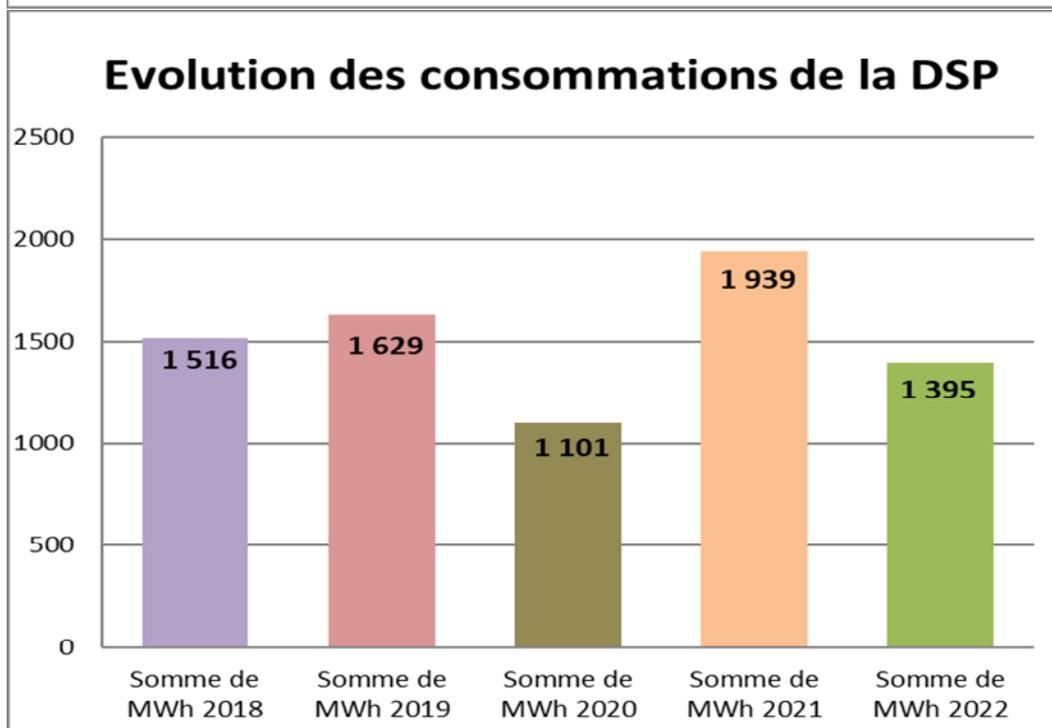
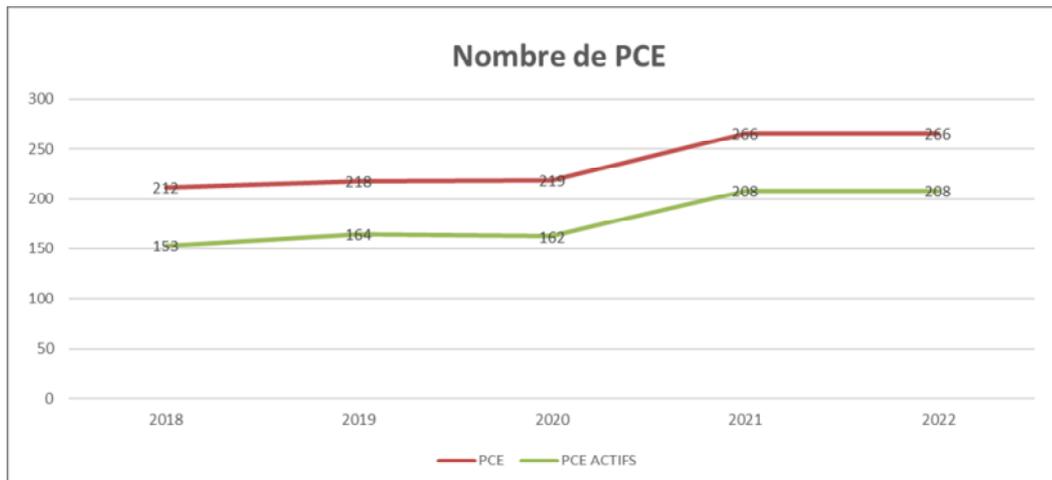


SOMMAIRE

- I. Les Chiffres clés de l'année 2022**
- II. Faits marquants de l'année 2022 et perspectives nouvelles**
- III. Suivi Relation Clientèle – fiche contact**
- IV. Description de la concession PRIMAGAZ au 31/12/2022**
- V. Inventaire Technique au 31/12/2022**
- VI. Travaux sur l'exercice 2022**
- VII. Qualité et Sécurité**
- VIII. Inventaire Physique et Financier**
- IX. Information et Communication**
- X. Annexes**
- XI. Lexique**



I. Les Chiffres clés de l'année 2022 :



II. Faits marquants de l'année 2022 et perspectives nouvelles :

a) Le Développement du réseau :

Pour information, notre budget investissement était prévu pour 602 K€ suivant un tracé de 8 075 mètres. A fin 2022 nous en sommes à 792 K€ (dont 223 K€ de remises gratuites et hors en-cours immobilisés) pour un linéaire de 6 319 mètres.

Nous avons reçu une nouvelle demande de branchement sur le réseau du Bourg de Roche et réalisé les travaux sur l'année.

b) Résultats économiques :

Le degré jour unifié (DJU) sur le département de l'Isère était plus élevé en 2021. Par conséquent, la consommation de la DSP a baissé lors de la relève de printemps réalisée l'année dernière régularisant les consommations de l'exercice 2021.

c) Perspectives nouvelles :

Nous envisageons de réaliser une opération commerciale sur le 2^{ème} semestre 2023. Cette densification commerciale sera menée par M. Noirbent (Responsable Comptes Clés DSP & Collectivités sur votre Région).

d) Portage CRAC :

Le portage du CRAC de l'année 2021 a été réalisé le 5 septembre 2022. Un audit poussé sur le développement du réseau a été réalisé en présentiel le 11 octobre 2022.

Nous vous avons transmis par ailleurs, la mise à jour de nos tarifications DSP en avril, août et décembre.

III. Suivi Relation Clientèle – Fiche Contact :

PRIMAGAZ France possède une organisation nationale dédiée aux Délégations de Service Public. Cette organisation permet de coordonner les actions auprès de ses différents Services. Elle suit la vie de ses Concessions notamment sur un plan administratif, technique (étude de faisabilité, tracé prévisionnel...), travaux (coordination, suivi des chantiers...), sécuritaire (surveillance des réseaux, intervention d'urgence...), suivi commercial (enquêtes, densification...).

En ce qui concerne la qualité et les principales mesures mises en place pour améliorer la satisfaction de la clientèle :

- Un Responsable Administratif Collectivités – Christian Govignon est à votre

écoute pour toutes problématiques commerciales, administratives et financières sur la DSP.

- Un Responsable Secteur Particulier – Nicolas Fusibay
- Un Responsable Secteur Entreprises & Collectivités – Sabine Long-Genin

Ces deux personnes sont désignées pour la gestion commerciale de la Concession au niveau notamment de :

- La prospection
 - La signature des contrats
 - Le suivi, l'accompagnement et la fidélisation des usagers.
- L'aspect technique est directement suivi par Primagaz dont l'interlocuteur local est Luc Heyries, Responsable Travaux Réseau (RTIR).

Accueil de la clientèle

L'accueil des usagers s'effectue directement dans les locaux de l'Agence Commerciale PRIMAGAZ :

**Espace Innovalia – Bâtiment A
46-48 Chemin de la Bruyère
69570 DARDILLY**

Accueil Clientèle de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sans interruption

Le numéro unique pour joindre votre agence Primagaz Habituelle est le :



Par ailleurs, nous vous rappelons que la clientèle domestique, collective et professionnelle peut également consulter son compte, effectuer un règlement par carte bancaire, ou connaître son tarif et sa consommation en se connectant en toute liberté à l'espace client internet sur www.primagaz.fr dans la rubrique « **Accéder à votre agence en ligne** ». Les usagers ont également la possibilité de saisir un relevé réel sur Internet ou de transmettre un relevé confiance par téléphone à l'Agence Commerciale.

La facturation est bimestrielle et des campagnes de relevé des index compteurs sont réalisées au minimum une fois par an.

Nombre de réclamations en 2022 : 5

- ✚ 2 concernant une facture non réceptionnée
- ✚ 2 relatives à des questions portant sur les relèves clients
- ✚ 1 à la suite d'un changement de coordonnées personnelles de l'utilisateur

IV. Description de la Concession PRIMAGAZ au 31/12/2022

Primagaz est titulaire d'une concession de distribution de gaz propane pour une durée de 30 ans sur les communes de Bonnefamille, Charantonnay, Four, Grenay, Oytier Saint Oblas, Roche, Septème et Valencin régie par une convention datée de décembre 2007.

Le premier réseau de la commune de Roche est en service depuis le 31/01/2008.

Le premier réseau de la commune de Septème est en service depuis le 01/02/2010.

Le réseau de la commune de Grenay est en service depuis le 08/10/2010.

Le réseau de la commune de Four est en service depuis le 11/09/2012.

Le deuxième réseau de la commune de Septème est en service depuis le 23/12/2012.

Le deuxième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 01/02/2013.

Le troisième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 24/11/2014.

Les micro-réseaux privés de la commune de Valencin construit par ILIADE HABITAT ont été rétrocédés sur la DSP au 01/01/2022 et sont en service depuis le 12/03/2018 pour le 1^{er} micro-réseau et le 11/07/2018 pour le second.

Les réseaux des Communes d'Oytier Saint-Oblas, Bonnefamille, Charantonnay ne sont pas en exploitation ; il n'y a donc pas de client alimenté par un réseau public de gaz sur ces quatre communes.

Au 31 Décembre 2022, on comptait **267 branchements** au réseau de distribution dont **211 usagers consommateurs**.

En 2022, le total en kWh facturés s'élève à **1 550 831 kWh** pour les clients consommateurs.

Commune	Usagers raccordés	PCE actifs au 01/01/2022	PCE actifs créés dans l'année	Résiliations totales (PCE improductif)	PCE en attente de succession	PCE inactifs	KWH facturés
ROCHE	83	51	0	1	0	31	352 718
SEPTÈME	96	93	0	2	0	1	741 643
FOUR	53	37	0	15	0	1	300 747
GRENAY	5	0	0	0	0	5	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	30	30	0	0	0	0	155 723
TOTAL	267	211	0	18	0	38	1 550 831

Certains foyers désirant l'énergie gaz et n'étant pas à proximité du réseau ont eu accès au gaz grâce à la solution individuelle PRIMACONFORT et ont bénéficié du barème Délégation Service Public.

V. Inventaire Technique au 31/12/2022

D'un point de vue technique, nous constatons un léger changement de linéaire par rapport à l'année 2021 suite aux travaux de branchement sur Roche. Ainsi, le réseau en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) compte **6 325 mètres linéaires (ml)*** sur l'ensemble de la DSP au 31 Décembre 2022.

La répartition des mètres linéaires sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	PEHD 20	PEHD 40	PEHD 63	PEHD 110	PEHD 125	TOTAL
ROCHE	295	442	1 395	0	0	2 133
SEPTEME	311	683	454	769	0	2 217
FOUR	195	665	368	213	0	1 441
GRENAY	27	96	194	0	0	317
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	97	120	0	0	0	217
TOTAL	925	2 006	2 412	982	0	6 325

*Définition de longueur réseau : Il s'agit de la longueur du réseau dans le SIG (branchements compris) dans un espace à 2 dimensions.

Le réseau de la DSP est alimenté par **18** citernes au 31 Décembre 2022.

La répartition des citernes sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	TYPE CITERNE	Aérienne / Enterrée	Nombre
ROCHE (1er réseau)	3 T 200	A	1
ROCHE (2ème réseau)	1 T 600	E	1
ROCHE (3ème réseau)	3 T 200	E	2
SEPTEME (1er réseau)	3 T 200	E	6
SEPTEME (2ème réseau)	1 T 600	E	1
FOUR	3 T 200	E	4
GRENAY	3 T 200	E	1
VALENCIN (1 ^{er} réseau)	3 T 200	E	1
VALENCIN (2 ^{ème} réseau)	3 T 200	E	1
TOTAL			18

VI. Travaux sur l'exercice 2022

La cellule DSP a enregistré une nouvelle demande de branchement sur le réseau Croix Serbinat de ROCHE. Les travaux de raccordement ont été réalisés sur l'année. Le plan de récolement a été reçu et enregistré par le SIG sur 2022.

COMMUNES	Programme	ML	PCE	Investissement (en € HT)	Commentaires
ROCHE	Bar tabac	6 ml en PE 20	1	En-cours	densification

VII. Qualité et Sécurité

Sécurité

La formation des Cadres des « Services Départementaux Incendie Secours » est assurée et suivie par le Département CHSCT de PRIMAGAZ. Cette formation s'accompagne de la signature d'une convention au sein de laquelle les modalités sont rappelées, ainsi que les numéros d'accès et les interfaces.

Un service d'appel de Sécurité et de dépannage est à votre disposition 24h/24 et 365j par an au numéro vert sécurité suivant :

Ligne Sécurité Primagaz 24h/24 7j/7



Visites de surveillance réseau :

5 visites de surveillance réseau ont été réalisées en 2022.

Tableau détaillant les VSR :

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date Dernière Visite	Fuite détectée
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	28/06/2022	aucune
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	14/12/2022	aucune
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	23/12/2022	aucune
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	15/12/2021	aucune
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	29/10/2022	aucune
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	18/07/2022	aucune
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	11/02/2019	aucune
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	06/11/2019	Aucune

L'exploitation des réseaux de gaz (maintenance, surveillance annuelle, interventions préventives ou correctives) est assurée par le Service Technique.

Incidents d'exploitation sur les réseaux concédés :

On signale un incident d'exploitation survenu sur les réseaux de la DSP pour l'année 2022.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	14/05/2022	Micro-fuite	Joints usés	Compteur usager
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	05/04/2022	Odeur de gaz	Odeur	Compteur - RAS
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	27/10/2022	Compteur endommagé	Coffret percuté par véhicule	Coffret compteur remplacé par la Maintenance
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	0	0	0	0
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	0	0	0	0

Pour votre information, notre prestataire de surveillance réseau (SUR) a été missionné dans le cadre de France Gaz Liquide pour intervenir sur toute urgence gaz. Le prestataire de surveillance actuel est l'entreprise COLAS. Les rapports de surveillance vous sont fournis en annexe.

Incidents aire de stockage (hors installations en amont de la vanne générale d'alimentation du réseau) :

On ne signale aucun incident d'exploitation sur les stockages de la DSP sur l'année 2022.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	0	0	0	0
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	0	0	0	0
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	0	0	0	0
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	0	0	0	0
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	0	0	0	0

On ne signale pas d'autres appels de la ligne sécurité Primagaz sur 2022.
Aucun incident majeur par ailleurs n'est à déplorer sur le territoire de la concession.

Qualité :

Le gaz propane distribué par Primagaz est conforme aux spécifications administratives et aux éventuelles normes professionnelles appliquées usuellement par les opérateurs. Vous trouverez la fiche commerciale propane résumant ces spécifications au sein de ce présent rapport.

Certification des appareils de mesure de la pression, de l'odorisation et du PCS

Concernant la mesure de la pression, il est à préciser que le bon fonctionnement des équipements, des détendeurs de sécurité, des installations raccordées au réseau de distribution est la garantie quotidienne que le gaz fourni est bien délivré à la pression adéquate au point de consommation.

Le produit que nous livrons dans les réseaux répond aux caractéristiques du propane commercial qui sont définies dans les arrêtés du 28 décembre 1966 modifiés par les arrêtés du 10 octobre 1973 et l'arrêté du 3 septembre 1979. Ces arrêtés précisent sa composition et ses spécifications : odeur, masse volumique, pression de vapeur relative, composés sulfurés, corrosion à la lame de cuivre, évaporation. Ils fixent les normes qui doivent être appliquées pour déterminer les spécifications énoncées NF M 40-002 pour le propane. Le propane commercial, à la sortie des raffineries est certifié conforme à la réglementation française, ce que confirment les Douanes lors des contrôles avant de rentrer sur le Territoire.

Le PCS du propane commercial est établi à 13,8 kWh/kg (ou 25,9 kWh/m³) à 15°C et 1013 mbar.

Points de mesures en pression : les nouveaux points de suivi de la pression sont les réservoirs implantés en Délégation de Service Public ainsi que tous les compteurs clients mis en gaz. Au moyen du manomètre, la lecture de la pression peut ainsi être faite par un de nos techniciens lors des visites annuelles ou sur demande d'un client en cas de problème technique.

VIII. Inventaire Physique et Financier

a) Activités de distribution

Rappel des libellés des tranches pour les tableaux suivants :

Pour les particuliers :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	De 6.001 à 30.000 kWh
P3	De 30.001 à 60.000 kWh
P4	Plus de 60.001 kWh

Pour les professionnels :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	De 6.001 à 30.000 kWh
P3	De 30.001 à 60.000 kWh
P4	De 60.001 à 300.000 kWh
P5	Plus de 300.001 kWh

La répartition des contrats servis sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Nombre de contrats servis* au 31/12/2022						TOTAL
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	
ROCHE	22	28	1	0	0	0	51
SEPTEME	19	69	0	1	4	0	93
FOUR	24	11	0	2	0	0	37
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	30	0	0	0	0	0	30
TOTAL	95	108	1	3	4	0	211

*Cartographie du nombre de contrats = nb PCE actifs au 31/12 de chaque année (présent sur CRAC)

La répartition des quantités d'énergies facturées sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Quantités d'énergies facturées (kWh) en 2022						TOTAL
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	
ROCHE	116 638	198 368	37 711	0	0	0	352 718
SEPTEME	99 699	389 054	0	6 468	246 422	0	741 643
FOUR*	158 184	73 887	0	68 677	0	0	300 747
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	155 723	0	0	0	0	0	155 723
TOTAL	530 244	661 310	37 711	75 145	246 422	0	1 550 831

*La valorisation des quantités d'énergies facturées tient compte des consommations 2022 du lotissement Caloon (Jardins du Mail) sur la Commune de Four (tranche P4).

La répartition des recettes d'énergie en € HT sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Recettes d'énergie en € HT en 2022						TOTAL
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	
ROCHE	13 169	20 659	3 443	0	0	0	37 271
SEPTEME	11 302	36 732	0	545	19 684	0	68 264
FOUR	17 837	7 720	0	7 250	0	0	32 807
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	9 343	0	0	0	0	0	9 343
TOTAL	51 651	65 111	3 443	7 795	19 684	0	147 685

b) Services

Le montant des abonnements pour l'année 2022 s'élève à 28 272 € HT.

Les autres services facturés en 2022 s'élèvent à 2 807 € HT.

c) Recettes par commune

COMMUNE	Recettes 2022			TOTAL
	Recettes d'énergie en € HT	Recettes d'abonnement en € HT	Recettes issues du catalogue de prestations en € HT	
ROCHE	37 271	7 901	1 052	46 224
SEPTEME	68 264	12 658	972	81 894
FOUR	32 807	4 778	354	37 939
GRENAY	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0
VALENCIN	9 343	2 934	429	12 707
TOTAL	147 685	28 272	2 807	178 764

d) Eléments comptables et financiers

Les éléments détaillés sont joints en annexe sous format fichier Excel.

Ils comprennent :

- L'inventaire des ouvrages DSP
- Les charges variables
- Le compte d'exploitation
- Le bilan
- Le compte de stock

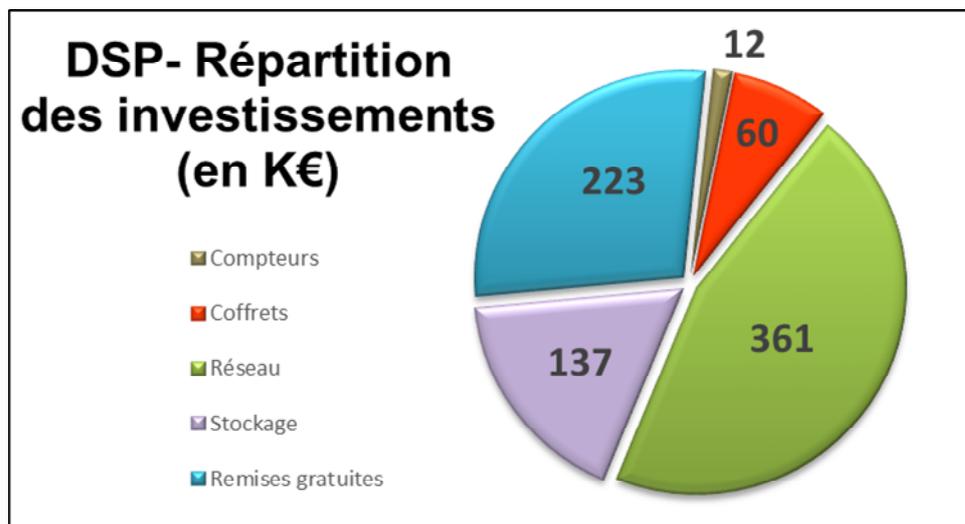
e) Compte d'exploitation

Compte d'exploitation DSP – TE 38

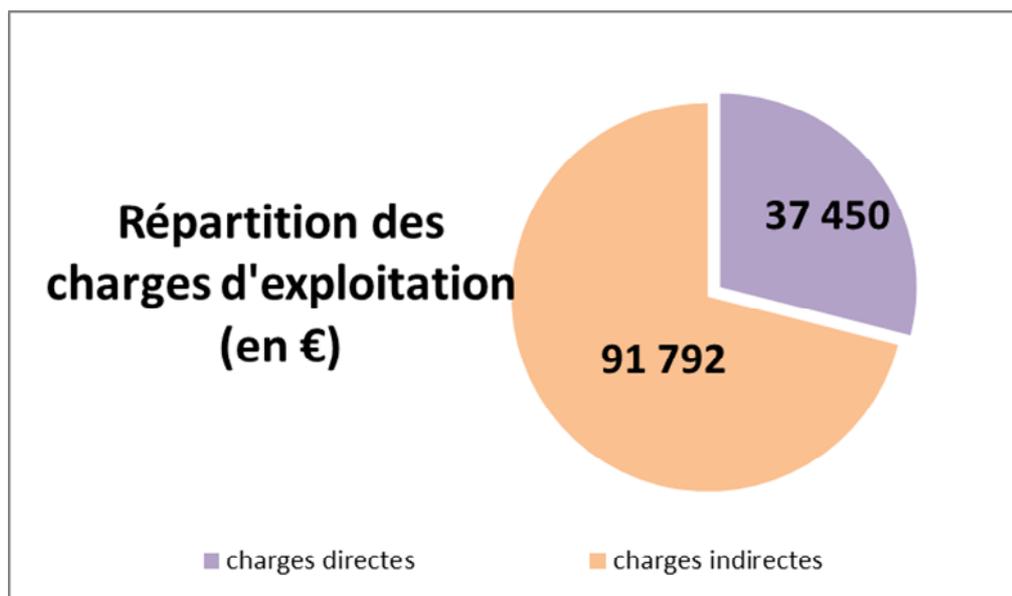
	ANNEE		
	2022	2021	2020
CHARGES	129 242	126 831	105 235
Autres promotions des ventes			
Amortissements de caducité	22 445	26 314	24 414
Entretien installation gp gplc	7 393	5 850	5 500
Montant des taxes professionnelles et foncières	0	0	0
Redevance concession dsp	7 022	5 348	5 933
Redevance d'utilisation du domaine public	589	545	542
Frais de structure siège	20 681	8 144	8 589
Frais de structure agence	8 818	7 793	7 597
Distribution	7 650	9 905	7 692
Achat gaz	72 346	63 168	42 722
Variation stock gaz	-17 702	-236	2 246
PRODUITS	178 765	209 452	114 326
Chiffre d'affaires gaz	147 685	168 468	88 116
Régularisation N-2 CA*		9 110	
Abonnement	28 272	28 368	24 297
Autres prestations	2 807	3 506	1 912
Subventions			
RESULTAT	49 523	82 621	9 091

*La régularisation du CA 2020 porte sur le lotissement « Les Jardins du Mail » - Commune de FOUR. Cette information avait été portée à la connaissance du TE 38 suite à notre courrier du 18 janvier 2021 en réponse à la délibération du CRAC de l'activité 2020.

f) Dépenses d'investissements à fin 2022



g) Répartition des charges d'exploitation 2022



IX. Information et Communication

Copie des brochures mise à disposition des usagers dans l'année

Ces documentations commerciales sont mises à disposition des usagers et des prospects.

Ces informations sont également communiquées via notre site internet sur www.primagaz.fr.

X. Annexes

Veillez trouver ci-joint les éléments suivants :

- a. Fiche de Données Sécurité Gaz Propane
- b. Plans des ouvrages des réseaux DSP à jour
- c. Rapports d'intervention du Prestataire SUR (COLAS)
- d. Rapport RSE 2022

XI. Lexique Primagaz

- Coffret = Il permet de raccorder les usagers au réseau de distribution gaz.
- Compteur = Dispositif de mesurage placé sous la responsabilité du Concessionnaire. Le compteur constitue en général le point de livraison, c'est-à-dire le point où s'opère le transfert de propriété du gaz distribué. A la sortie du compteur commence l'installation privée de l'utilisateur qui répond à la certification de conformité intérieure.
- CRAC = compte rendu d'activité de Concession
- Détendeur = Dispositif qui abaisse et régule la pression du gaz à une valeur déterminée. Une installation classique usage domestique, la pression est de 37 mbars.
- Détendeur de sécurité = Il met en sécurité l'installation de l'utilisateur, coupe le gaz, dans les situations suivantes :
 - Suppression de gaz
 - Manque de pression de gaz
 - Excès de débit
 - Il fait office de vanne de coupure manuelle

Il ne peut se remettre en service qu'après l'intervention d'une personne habilitée.

- DREAL = Organisme qui audite les installations des opérateurs gaz.
- DSP = Délégation de Service Public
- Opérateur réseau = Concessionnaire qui exploite une DSP suivant l'arrêté du 13/07/2000 garantissant le contrat de Concession.

- PCE = point de comptage estimé
- PCE actif = Point de comptage estimé qui représente un CA dans l'année civile.
- PCE non actif = Point de comptage estimé sans CA dans l'année civile.
- PCE improductif = Point de comptage sans contrat actif pour lequel un compteur a été déposé suite à une clôture administrative du dossier client.
- PCE en attente succession = Point de comptage pour lequel une succession a eu lieu, soit à l'occasion de la cession du logement, soit lors du passage de 2 locataires.
- Aire de stockage : Ouvrage de type « stockage gaz » qui alimente le réseau DSP à une pression déterminée.
- Réseau = Ouvrage de distribution du gaz et desservant un même espace géographique public dépendant d'une même Concession.
- Vanne générale = Organe de coupure du gaz entre l'aire de stockage et le réseau.
- Usager (ou client) = Consommateur bénéficiant d'une installation intérieure de gaz.